



ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ
(Savoie)



Site historique de St Christophe La Grotte

SEANCE DU 05 JUIN 2020 – 19H00

Présents : Jean-Claude BARBARAY – Pierre BARRIER – Laurette BOTTA – Christelle CHAVAND – Sébastien CHEVILLAT – Maryline FAVRE MARTINOZ – Jacques GAZZIOLA – Morgane GIRAUX – Mathéo JARRIN – Christophe L'HERITIER – Laurent MASSA – Cécilia MOLLIER – Jean-Paul PEYLIN – Thomas PEYLIN – Anne TCHERKASSOF

Absents excusés : -

La séance est ouverte à 19h15

1. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le maire fait automatiquement partie de chacune des commissions

Finances communales / budgets :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Anne TCHERKASSOF / Cécilia MOLLIER

Suppléants : Jacques GAZZIOLA / Thomas PEYLIN

Bâtiments communaux :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Mathéo JARRIN / Pierre BARRIER / Sébastien CHEVILLAT

Suppléants : Jean-Claude BARBARAY / Jacques GAZZIOLA / Christophe L'HERITIER / Thomas PEYLIN

Tourisme / site historique de St Christophe / La Cure :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Maryline FAVRE MARTINOZ / Morgane GIRAUX

Suppléants : Cécilia MOLLIER / Jean-Claude BARBARAY / Christelle CHAVAND

Monuments / cimetière / cérémonies :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Jacques GAZZIOLA / Sébastien CHEVILLAT

Suppléants : Jean-Paul PEYLIN / Morgane GIRAUX

Jeunesse / Culture / Animations :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Maryline FAVRE MARTINOZ / Morgane GIRAUX

Suppléants : Jean-Claude BARBARAY / Christelle CHAVAND / Cécilia MOLLIER

PLUi / urbanisme / foncier :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Mathéo JARRIN / Jacques GAZZIOLA

Suppléants : Sébastien CHEVILLAT / Laurent MASSA / Thomas PEYLIN

Voirie communale / chemins / Ruisseaux / forêts :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Mathéo JARRIN / Sébastien CHEVILLAT

Suppléants : Christophe L'HERITIER / Jean-Paul PEYLIN / Jean-Claude BARBARAY / Pierre BARRIER

Eau et assainissement :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Laurette BOTTA / Mathéo JARRIN

Suppléants : Jean-Claude BARBARAY / Christophe L'HERITIER / Pierre BARRIER / Sébastien CHEVILLAT / Anne TCHERKASSOF

Commission d'appel d'offre (CAO) : président + 3 titulaires + 3 suppléants

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les président, titulaires et suppléants suivants :

Président : Laurette BOTTA

Titulaires : Mathéo JARRIN / Thomas PEYLIN / Laurent MASSA

Suppléants : Jacques GAZZIOLA / Cécilia MOLLIER / Jean-Paul PEYLIN

2. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ORGANISMES EXTERIEURS**SIVOS DU RPI DES ECHELLES**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Cécilia MOLLIER / Laurent MASSA

Suppléants : Morgane GIRAUX / Anne TCHERKASSOF

CIAS / SIERS

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Jean-Paul PEYLIN / Jacques GAZZIOLA

Suppléants : Pierre BARRIER / Anne TCHERKASSOF

SIAM

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Laurette BOTTA / Mathéo JARRIN

Suppléants : Sébastien CHEVILLAT / Christophe L'HERITIER

SIAGA

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Mathéo JARRIN / Thomas PEYLIN

Suppléants : Laurette BOTTA / Laurent MASSA

PNR Chartreuse

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaire et suppléant suivants :

Titulaire : Christelle CHAVAND

Suppléant : Maryline FAVRE MARTINOZ

Office du tourisme

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

Titulaires : Laurette BOTTA / Maryline FAVRE MARTINOZ / Morgane GIRAUX

Suppléants : Christelle CHAVAND / Laurent MASSA / Jean-Claude BARBARAY

CC Cœur de Chartreuse

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les titulaire et suppléant suivants :

Titulaire : Laurette BOTTA

Suppléant : Mathéo JARRIN

3. DECISIONS MODIFICATIVES POUR LA CORRECTION DES SOLDES D'EXECUTION DES BUDGETS (principal et annexe).

Proposition :

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE	VARIATION
I R 001 (excédent d'exécution reporté)	+ 21 900
I R 021 (virement de la section de fonctionnement)	- 21 900
F D 023 (virement à la section d'investissement)	- 21 900
F D 6718 (autres charges exceptionnelles)	+ 21 900

BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT

COMPTE	VARIATION
I R 001 (excédent d'exécution reporté)	+ 17 800
I D 21561 (service de distribution d'eau : exemple raccordement au réseau de terrains constructibles...)	+ 17 800

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les décisions modificatives pour la correction des soldes d'exécution des budgets.

4. AVENANT FINANCIER A LA CONVENTION EPFL

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité l'avenant financier à la convention EPFL.

5. ACQUISITION DE LAPARCELLE B255 FONTAINE FROIDE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle B255.
Cela permettrait d'assurer le périmètre de protection de la source.

6. APPROBATION DE LA SUBDELEGATION DU DPU ET DELEGATION POUR PERMETTRE AU MAIRE D'EXERCER LE DPU AU NOM DE LA COMMUNE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la subdélégation du DPU et la délégation.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Formation comptabilité-finance et intervention du comptable public pour la présentation d'un budget
- Maire honoraire
- Demande des Scouts de Lyon
- Nouveaux horaires de mairie à partir du 29 juin

La séance est levée à 20h35.